

De la gradualité dans la langue au degré d'implication du locuteur

MARTA TORDESILLAS

Universidad Autónoma de Madrid

Avant d'aborder le sujet¹ qui nous occupe, à savoir l'hypothèse d'une dynamique linguistique² liée à l'appréhension argumentative réalisée par le locuteur lors de l'énonciation d'un énoncé, et qui va du lexique à l'énoncé³, je voudrais exposer les différentes observations qui m'ont poussé, tout au long de ces dernières années, à la réflexion sur ce domaine, puis à la formulation d'hypothèses. Compte tenu du fait que l'analyse de la langue s'effectue à travers le discours, qui n'est pas une surface plate, ni constamment progressive⁴, tout au contraire il comporte différents plans, des niveaux distincts et plusieurs dynamiques linguistiques qui se tissent au sein de l'énoncé et configurent son sens, j'ai voulu décrire et analyser cette combinaison afin de connaître les différents paramètres qui y interviennent.

1. DU CONNECTEUR POURTANT À LA RÉFLEXION SUR LA CONFIGURATION ET LES DEGRÉS DES DYNAMIQUES CONCLUSIVE ET CONCESSIVE.

Lors de mon travail de thèse sur le changement sémantique du connecteur POURTANT⁵, pour lequel j'ai utilisé comme cadre théorique de description et analy-

1. Cette analyse a été réalisée dans le cadre du projet de recherche PS 94-0038 subventionné par la DGICYT du "Ministerio de Educación y Cultura" espagnol.

2. À mon avis, la langue n'a un sens que par sa possibilité de se construire en discours, au moyen de l'appréhension effectuée par le locuteur, et ainsi la signification des éléments qui la composent est marquée par cette condition qui la rend toujours relative en vue de sa projection discursive.

3. Du choix et emploi du lexique ayant comme but la configuration linguistique d'un énoncé comme unité de discours.

4. Bien évidemment, je parle d'un point de vue sémantique.

5. Connecteur qui est passé d'une valeur conclusive en ancien Français à une valeur concessive en Français contemporain, d'après ce qui semble indiquer (au moins dans 99% des emplois) les

se la *théorie polyphonique de l'énonciation*⁶ de Oswald Ducrot et la *théorie de l'argumentation dans la langue*⁷ de Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot, j'ai observé la coexistence au XVI s.⁸ de deux valeurs donnant lieu à deux dynamiques principales *inverses*, à savoir une conclusive et une autre concessive, déclenchées par une même forme⁹ linguistique, le connecteur¹⁰ POURTANT. Chacune de ces deux dynamiques présentait des traits sémantiques —argumentatifs et énonciatifs— précis, ainsi qu'une valeur et une position dans l'énoncé déterminées. Dans ce sens, nous avons remarqué que la dynamique conclusive qui subsistait encore au XVI s. comportait le connecteur POURTANT en position fondamentalement *frontale*¹¹, alors que le connecteur déclencheur d'une dynamique concessive était placé en position *postverbale* ou finale fondamentalement¹². Si à cela, on ajoutait la réflexion faite par la grammaire de Boiste¹³, début du XIX^{ème} s., qui nous recommandait, encore à cette époque là, d'éviter l'emploi de POURTANT au commencement d'une phrase, et de mettre à sa place TOUTEFOIS ou CEPENDANT, ou bien de l'insérer au milieu de la phrase afin de ne pas l'interpréter comme conclusif, on pouvait déjà déduire que la place du connecteur jouait un rôle, reflétait un certain sens. De même, cela indiquait l'influence de la position frontale sur la position non frontale quant au marquage et fixation d'un sens. Par ailleurs, et faisant l'hypothèse que toute dynamique concessive¹⁴ présupposait une

exemples recueillis par les différents corpus qui existent sur les occurrences de *pourtant* (et variantes graphiques) en ancien Français (tels que ceux élaborés par Morel, Soutet, Donaire...) Je n'entrerai pas ici à discuter l'exemple repéré par Soutet, ni celui (qui par ailleurs correspond à une date antérieure) localisé par Donaire, qui, d'après eux, pourraient mettre, en quelque sorte, en question cette affirmation générale de la valeur originale conclusive du connecteur *pourtant* (idée que je ne partage pas et qui reste en tout cas à démontrer!).

6. Pour plus de détails sur cette théorie, cf. Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, éd. de Minuit (chap. VIII, Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation).

7. Cf. Anscombe, J. Cl. & Ducrot, O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

8. Tordesillas, M., (en prensa), *La argumentación; Pourtant en la dinámica argumentativa de los Ensayos de Montaigne*, tesis doctoral de 1992, Universidad Complutense de Madrid.

9. En surface, ce qui ne veut pas dire que cette forme soit toujours la même sémantiquement, ni qu'elle joue toujours le même rôle.

10. Je n'entrerai pas ici à établir une distinction et non plus à catégoriser linguistiquement (ce que par ailleurs je considère important) les différents rôles que peuvent jouer des mots de la langue, tels que *pourtant, donc, alors, cependant...* appelés généralement connecteurs.

11. On peut aussi trouver des occurrences de POURTANT conclusif tel que NON POURTANT ou ET POURTANT, que je décrirai comme position frontale, même si elle ne sont pas strictement en position frontale, en particulier dans le cas de ET POURTANT.

12. On peut aussi trouver des occurrences de POURTANT concessif tel que MAIS POURTANT ou autres qui ne sont pas strictement en position ni postverbale, ni finale.

13. BOISTE, CL., 1800, *Dictionnaire universel de la Langue Française avec le Latin*, 4^{ème} ed. de 1812 où sont inclus deux suppléments: un *Dictionnaire des synonymes* et un *Dictionnaire des difficultés de la Langue* et un *Dictionnaire des Rimes*.

14. Il faut préciser qu'on trouvait différents degrés de concession dans le cadre générale de la dynamique désignée comme concessive.

dynamique conclusive préalable, nous avons cherché à décrire la/les dynamique/s conclusive/s sous-jacente/s aux dynamiques concessives déclenchées par le connecteur POURTANT concessif. C'est alors que j'ai pu constater la présence de deux possibles configurations de type conclusif que nous avons appelées:

- *dynamique conclusive*, et
- *dynamique consécutive*.

2. SUR LA TENSION ARGUMENTATIVE ET LES FACTEURS QUI INTERVIENNENT

De cette façon là, j'ai remarqué la possibilité de trouver deux degrés dans ce qu'on tend à appeler dynamique conclusive, degrés que j'ai désignés *comme degrés de la tension argumentative* entre les variables qui entrent en jeu dans une dynamique discursive. Je me suis alors intéressée à cette dynamique¹⁵ du fait qu'elle était susceptible de refléter discursivement une gradualité. Une analyse minutieuse a mis en évidence trois facteurs liés à cette tension:

a) le lien entre les différentes variables argumentatives, présentes dans la dynamique d'un énoncé de type conclusif, véhicule différents degrés en ce qui concerne le caractère suffisant de ladite relation. Ceci nous pouvons le constater à travers le connecteur susceptible d'être employé pour mettre en relation les variables qui entrent en jeu, la place qu'il occupe¹⁶, et le rôle des variables argumentatives qui constituent le sens de l'énoncé;

b) le statut de la conclusion visée¹⁷ par le *dire* du locuteur de la dynamique de type conclusif. En effet, la conclusion peut faire ou ne pas faire partie directe des deux composants du topos/garant qui soutient cette dynamique, et de ce fait la *conclusion* peut être considérée comme *interne* ou *externe* au topos respectivement. En quelque sorte, ce phénomène est lié au fait que la conclusion soit explicitée ou non dans le cadre de l'énoncé et dépende d'une façon directe ou non du sens même du topos qui se trouve à l'origine de la configuration discursive;

c) la *gestion énonciativo-argumentative* introduite par le locuteur, entre autres procédures la prise de position du locuteur par rapport aux énonciateurs mis en scène. Elle peut s'effectuer de façon directe, identification, rejet, neutralité: de façon indirecte

15. De nombreux linguistes se sont déjà intéressés au phénomène de la conclusion, entre autres, Anscombe, Bruxelles, Franckell, Jayez, Raccach, Shelling, Zenone. En ce qui concerne mes analyses autour de ce phénomène, cf. Tordesillas, M., 1992, "Causa y argumento en lenguas naturales", *Actas del VIII Congreso de Lenguajes Naturales y Lenguajes Formales, PPU, Barcelona, Septiembre*; Tordesillas, M., 1993, "Deux tensions dans la dynamique argumentative: la conséquence et la conclusion", *Second European Congress on Systems Sciences, Praga*.

16. Il est important d'observer la position qu'occupe le connecteur car, d'après mon hypothèse, il reflète un type de rôle sémantique précis.

17. On reviendra plus tard sur cette notion.

te, ironie, surprise, exclamation... Dans ce sens, il est de même important de remarquer l'orientation des variables déclenchée par l'emploi de la négation¹⁸, que ce soit au moyen de morphèmes introduisant la négation ou de la polarité ou visée négative qui marquerait et orienterait les mots présents dans les énoncés en question, ou encore que ce soit par le caractère *défavorable*¹⁹ conféré aux variables.

3. DE LA CONCEPTION THÉORIQUE À L'ANALYSE DES DYNAMIQUES DÉCLENCHÉES PAR DONC ET ALORS EN POSITION FRONTALE EN EMPLOI CONCLUSIF

À partir des observations exposées ci-dessus, liées aux différentes valeurs de *POURTANT* au XVI^e s., mais qui renvoyaient parallèlement à deux dynamiques essentielles *de et dans* la configuration discursive et de ce fait touchaient une partie fondamentale de la théorie de l'argumentation dans la langue en elle-même, en particulier:

- le *statut* de la conclusion par rapport à l'argument, par rapport au topos, par rapport à l'antécédent du topos, par rapport au conséquent du topos;
- le *rôle et fonction* des variables argumentatives;
- la *relation* entre les variables;
- la *place* du locuteur dans la configuration des dynamiques argumentatives;
- les *points de vue* présents dans l'énoncé;
- les *énonciateurs* convoqués;
- la *stratégie* argumentative déployée;
- la notion d'*acte* lié aux énonciateurs;
- les *instructions* données par les différents mots utilisés dans l'énoncé: noms, verbes, adjectifs, connecteurs, opérateurs...;

j'ai considéré pertinent de fixer mon attention et d'appliquer ces observations à deux connecteurs susceptibles de déclencher une dynamique de type conclusive et d'observer le résultat. Ceci m'a renvoyé à deux types de mouvements conclusifs distincts. Les connecteurs du français contemporain choisis ont été *DONC* et *ALORS* en position frontale²⁰.

18. Il faut tenir compte du rôle fondamentale que joue la négation sous ses différents masques.

19. Pour la définition des différents concepts employés, cf. Tordesillas, M., (sous presse), "Esbozo de una dinámica de la lengua en el marco de una semántica argumentativa", *Signo y Señal*, Buenos Aires.

20. Dans cet article, je ne m'occuperai pas du rôle des connecteurs en position non frontale, même s'il est important de signaler que très souvent on tend à comparer et à analyser des énoncés qui comportent des connecteurs en position frontale avec d'autres où le connecteur est en position non frontale, sans faire attention à ce que la dynamique déclenchée dans chacun des cas n'est pas la même comparable tout en étant présents dans les deux cas le "même" connecteur.

Nous avons pu constater que les deux connecteurs, si bien ils déclenchaient une dynamique énonciativo-argumentative semblable, qu'on pouvait appeler de façon générale conclusive, bâtie sur trois énonciateurs, comportant un topos, et configurée sur un *argument* et une *conclusion*, ils présentaient cependant ce que j'ai appelé une gestion argumentative différente, ainsi:

– en ce qui concerne le connecteur DONC, j'ai proposé qu'il déclenchait une dynamique argumentative où l'énonciateur e¹ convoquait le topos, l'énonciateur e² "introduisait" l'argument (et faisait l'acte²¹ qui lui était lié) et l'énonciateur e³ "introduisait" la conclusion (et faisait l'acte qui lui était lié); ici le locuteur s'identifiait à e³;

– en ce qui concerne le connecteur ALORS, j'ai formulé qu'il déployait une dynamique argumentative où l'énonciateur e¹ "introduisait" l'argument, l'énonciateur e² "introduisait" la conclusion et l'énonciateur e³ convoquait le topos; dans ce cas, le locuteur s'identifiait à e².

En raison de cette description²², j'avais fait l'hypothèse que la différence entre les deux dynamiques déclenchées par les deux connecteurs se situait et dans l'*organisation* de la dynamique argumentative (rôle des variables et des énonciateurs liés à ces variables) et dans la *prise de position* du locuteur vis-à-vis des énonciateurs. En effet, d'une part, dans la dynamique en DONC le topos se présentait comme présupposé dans l'énoncé et présent dans la variable argument, alors que dans la dynamique en ALORS le topos s'annonçait comme posé ou configuré *par* ou *dans* l'énoncé et se distribuait entre la variable argument et la variable conclusion, et, d'autre part, le locuteur s'identifiait à des énonciateurs différents e³ et e² respectivement.

4. AUTOUR DE LA SUFFISANCE ARGUMENTATIVE ET DE LA CONFIGURATION ÉNONCIATIVO-ARGUMENTATIVE

De ces deux dynamiques semblait se dégager l'idée que la conclusion introduite par DONC était plus forte, plus *suffisante argumentativement*, que celle introduite par ALORS, dès le moment où dans la dynamique en DONC le topos était présupposé et dans la dynamique en ALORS le topos était configuré dans l'énoncé.

21. Acte virtuel qui n'est pas nécessairement, et d'ailleurs n'est généralement pas, lié à un acte de langage.

22. Description qui mérite une justification étant donné qu'il présuppose non seulement la polyphonie, mais aussi et surtout une polyphonie ordonnée au travers des énonciateurs mis en jeu, jouant un rôle significatif et différenciateur. Pour l'instant, il s'agit d'une hypothèse seulement, validée par l'efficacité des résultats, étant donné qu'elle permet de localiser les nuances de sens des énoncés, les liens sémantiques entre les variables, le sens même du topos.

Bien que cela pût ne pas nous étonner, la production linguistique elle-même nous indiquait le besoin d'une réflexion plus profonde, plus précise, car les indications fournies par la langue nous suggéraient que tout DONC présupposait un ALORS, de là la combinaison si fréquente qu'on peut repérer en conversation, en français contemporain, et qui dit:

[.....] alors donc [.....].
comme par exemple dans l'énoncé:
Jean est venu, alors donc on y va!

Dans ce sens, si d'une part le connecteur DONC semblait discursivement introduire une conclusion plus forte que celle de ALORS, et d'autre part DONC, semblait linguistiquement²³ contenir un ALORS, ces deux phénomènes semblaient se contredire. Cette observation m'a obligée à retravailler sur les configurations topiques et énonciativo-argumentatives liées à ces deux dynamiques.

Le résultat que j'ai obtenu c'est la nécessité de distinguer dans la configuration sémantique de l'énoncé deux plans: l'un *topique*, l'autre *argumentatif*²⁴. J'ai décidé ainsi d'appeler la dynamique en DONC: *dynamique de conséquence à visée argumentative*; et la dynamique en ALORS: *dynamique de conséquence à visée topique*. Bien évidemment, l'hypothèse de l'existence de ce double plan a entraîné une redéfinition ou précision de la notion de topos, de sa configuration interne, des éléments qui le composent, de la liaison entre ces éléments, de la notion d'orientation, de l'idée d'être un facteur favorable ou défavorable, des points de vue, de la notion d'argumentation, des éléments qui interviennent, des énonciateurs, de leur fonction, du rôle du locuteur²⁵. Dans ce sens, la *théorie des topoï* de Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot offre déjà certaines réponses à ces questions, entre autres:

- l'idée de l'existence d'un *topos intrinsèque* et d'un autre *extrinsèque*,
- l'idée de *bloc sémantique* lié au topos;
- la notion de *modificateurs réalisants et déréalisants*.

5. HYPOTHÈSE GÉNÉRALE

Certaines des questions que je viens d'exposer restant encore sans réponse, j'ai osé continuer les recherches et ce que je propose à la suite c'est une hypothèse de tra-

23. Au moins cela est explicitement valable en discours oral.

24. Ainsi, chacun des connecteurs –alors, donc– serait susceptible de se situer dans chacun des plans.

25. Cf. note 8, il s'agit d'une réflexion sur ces concepts, prenant comme point de départ la *théorie de l'argumentation dans la langue, la théorie des topoï*, et la *théorie de la polyphonie de l'énonciation*. Ceci a donné lieu à une redéfinition des différents concepts.

vail que je développe actuellement et donc qui est en pleine gestation. Sachant qu'elle reste à démontrer, je formule l'hypothèse générale suivante:

HYPOTHÈSE GÉNÉRALE: quand un locuteur profère un énoncé, il ouvre un *espace discursif* ou il combine des points de vue, un champ topique, des topoï, des énonciateurs, un champ argumentatif, des garants, des rôles, des actes. Ainsi, le locuteur déploie dans la configuration de son énoncé une organisation énonciative et argumentative, liée d'un côté à la mise en jeu d'énonciateurs et de l'autre à l'utilisation de garants du discours. Cette configuration est susceptible d'être le reflet, *direct* ou *indirect*, d'une configuration topique préalable et des points de vue choisis²⁶ où se précise l'orientation et la projection topique. Il faut alors se poser la question suivante: d'où vient cette configuration, comment s'organise-t-elle, qu'est-ce qu'on trouve à l'origine, dans quelle mesure les phénomènes qui interviennent dans cette configuration dépendent-ils du locuteur. Pour répondre à ces questions, il faut tenir compte:

- des contraintes imposées par les mots de la langue;
- du choix des points de vue;
- du choix du topos;
- des énonciateurs mis en scène;
- du rôle joué par les énonciateurs dans la scène;
- du choix des variables argumentatives;
- du rôle joué par les segments du discours;
- de l'origine de la relation qui s'établit entre les variables;
- de la tension qui existe entre lesdites variables;

et pour cela il est nécessaire de déployer en profondeur ce qu'en structure superficielle se montre comme un tout uniforme, c'est à dire le sens de l'énoncé, et de bien distinguer non seulement les éléments qui interviennent, mais aussi les mécanismes qui rendent possible cette configuration qui va du lexique à l'énoncé, de la langue au discours. Dans ce sens, notre point de départ est que la langue est une *potentialité active* ayant un rôle²⁷. De là, on dira que toute signification minimale de la langue est constituée *par* et *dans* sa projection significative.

6. HYPOTHÈSE PARTICULIÈRE

Quand un locuteur profère un énoncé, le locuteur, consciemment ou inconsciemment, et en vertu du potentiel linguistique plus ou moins large dont il dispose, réalise

26. Cette configuration peut aussi être transparente ou opaque, en fonction du degré d'explicitation de la visée du locuteur qui dépend à son tour du degré d'implication du locuteur face à son dire.

27. Pour un développement de cette idée, consulter la référence de la note 8.

un choix des mots de la langue qu'il va faire intervenir dans l'énoncé en fonction de ce que je vais appeler la *visée du locuteur*. Ce choix est présent et se montre au travers des mots, des combinaisons des mots, sous forme d'instructions, dans la signification de la phrase correspondante à l'énoncé. Cette visée s'organise sur deux plans: l'explicite et l'implicite. Deux points deviennent alors fondamentaux:

- la focalisation du sens de l'énoncé;
- l'articulation de la focalisation du sens de l'énoncé.

Ceci dit, parallèlement au choix qui marque déjà une certaine orientation argumentative, une contrainte s'exerce, indépendamment du service rendu par le mot ou expression choisie dans un but général, c'est la signification même du mot²⁸ en lui-même. En d'autres termes, cela nous renvoie à ce que le locuteur veut que le *dire*, de l'énoncé qu'il profère, *dise*, explicitement ou implicitement; aux éléments de l'énoncé fixés dans le *dit* par le locuteur pour bâtir le dire, et aussi aux contraintes même des mots qui peuvent dire ou ne pas dire ce que le locuteur veut que le dire qu'il profère dise.

Dans ce qui suit, je ferai une deuxième hypothèse sur la démarche parcourue par le locuteur pour atteindre la visée qu'il s'est donné *dans/par/pour* l'énoncé et depuis le lexique.

HYPOTHÈSE PARTICULIÈRE: vue la visée envisagée et en fonction d'un *jugement* de la situation, le locuteur, dans ce que Anscombe et Ducrot appelle *appréhension argumentative*, fait un choix d'une part du point de vue et du topos qu'il va mettre en œuvre et de l'autre de la *dynamique* énonciativo-argumentative qu'il va appliquer. D'après cela, je formule que la démarche s'effectue dans les termes suivants:

- en vertu de cette visée, le locuteur va réaliser une première démarche qui consiste à construire les *fondements* sur lesquels va s'articuler ladite visée, et cela partant:
 - d'une part, du jugement porté à la situation interlocutivo-spatio-temporelle;
 - d'autre part, du degré d'explicitation, *autorisé* significativement et *cherché* discursivement, de l'énonciation du dire dans le dit;
 - et encore, de la façon d'explicitation de l'énonciation du dire dans le dit.

Cette triple démarche, interdépendante, engendre déjà un type de discours particulier qui suit une deuxième démarche qui consiste à faire:

- Une sélection d'une/d' orientation(s) déterminée(s) de la signification que j'appellerai point(s) de vue donnant lieu ultérieurement à un mot. Cette orientation peut être linguistiquement et explicitement marquée, ainsi *positive*²⁹ ou *négative*³⁰ ou enco-

28. Je dirai que de même que le locuteur parle, la langue parle aussi et de ce fait le mot.

29. Par ex. la signification qui est liée à *courageux* suppose une orientation positive, étant donné qu'il permet de juger le défi au danger comme bon.

30. Par ex. la signification qui est liée à *couard* suppose une orientation négative, étant donné qu'il permet de juger l'absence de défi au danger comme mauvais.

re neutre ou réversible³¹. Dans ce point, il est bon de signaler que l'échelle liée au mot est susceptible de diriger l'extrême supérieur de l'échelle respective vers le positif, le négatif, ou indistinctement. Dans ce sens, il faut distinguer entre monter dans une échelle dont l'extrême supérieur est positif, car "plus on monte, plus on juge bon" et de ce fait "plus notre vision positive s'accroît", et, monter dans une échelle dont l'extrême supérieur est négatif, car "plus on monte, plus on juge mauvais", i.e. "plus notre vision négative s'accroît". Notons que la sélection de l'orientation se fait en fonction d'un jugement porté à la situation, car postérieurement la signification du mot identifiée à cette orientation sera relative à cette situation.

– Ceci conduit le locuteur à choisir un ensemble de discours liés à ce(s) point(s) de vue et qui constituent ce qu'on peut appeler, en utilisant la terminologie de Anscombe et Ducrot, un éventail topique. Cet éventail topique peut être découpé, puis identifié ou synthétisé³² à/dans ce que la tradition a désigné généralement comme *mot*. De ce fait le locuteur choisit un ou plusieurs élément(s) du lexique lié(s) à l'orientation déjà fixée; à ce mot, à son tour, est lié un topos intrinsèque.

– Différents discours liés au(x) mot(s), mis à la disposition du locuteur et susceptibles d'être identifiés au(x) différent(s) point(s) de vue qui vont se mettre à l'œuvre pour bâtir le dire du locuteur, un(de) nouveau(x) choix semble(nt) indispensable(s): définir, à l'intérieur du champ topique lié au mot, un des discours ou *script*. Ce discours va indiquer le *trajet* linguistique à suivre susceptible de passer du dire au dit, et que nous appellerons le *parcours topique*. Ce choix, et par conséquent le parcours qui en découle, devient complexe dès le moment où il se voit attribuer, en vue de la visée du locuteur, des fonctions discursives spécifiques qui ne doivent pas nécessairement être dites ou explicitées dans le discours de façon directe.

– Le passage du dire au dit est le moment où le virtuel se traduit en actuel, et donc se concentre, et émerge dans une surface discursive. Ceci dit, le passage s'effectue par une sélection dans une convergence des plans énonciatif et argumentatif: une série de restrictions, de contraintes énonciativo-argumentatives se dessinent alors et construisent le tissu discursif. C'est à ce moment que se produit le passage du topique à l'argumentatif et cela moyennant l'attribution de fonction dans le cadre énonciatif.

– En ce qui concerne l'attribution de fonction dans le cadre énonciatif, il faut signaler qu'elle est double: d'une part, le locuteur donne aux points de vue, préalablement sélectionnés, une *fonction* énonciative et ainsi il met en œuvre dans le cadre discursif ce que je³³ désignerai comme *énonciateurs*. Ces derniers peuvent jouer des rôles discursifs différents (rôles qui sont liés aux actes d'argumenter, de causer, de consécuter, de conclure, de concéder, de nier...) en vertu de la décision prise à son compte par

31. Par ex. la signification qui est liée à *manger* ou *acheter* qui explicitement ne fixe pas l'orientation.

32. Parfois peut-être par des raisons d'économie.

33. Suivant la terminologie de Ducrot, même si dans l'emploi que j'en fais cette notion ne renvoie pas nécessairement à la même figure de discours que dans la théorie de la polyphonie de l'énonciation proposée par Ducrot.

le locuteur; d'autre part, le locuteur octroie à ce(s) script(s) lié aux énonciateurs une fonction argumentative déterminée, qui va/vont constituer le/s garant/s, et ainsi il introduit dans le cadre discursif ce que j'appellerai³⁴ variables argumentatives. Ces dernières peuvent développer plusieurs rôles discursifs (argument, contrargument, cause, conséquence, conclusion...). À la complexité du plan énonciatif et du plan argumentatif dont on vient de parler, il faut ajouter la complexité de la procédure d'attribution de fonction qui dépend, d'une certaine façon, de la gestion que le locuteur veut faire, ou tout simplement fait, du dire. Ainsi pour réaliser le passage des points de vue et des scripts, en d'autres termes du plan topique, aux énonciateurs et variables argumentatives, ou plan argumentatif, trois procédures sont envisageables: déployer le topos; dériver le topos ou enchaîner le topos. Énonciateurs et variables, en surface, ne dépendent donc pas "nécessairement", et donc pas seulement, de la fonction que la signification intrinsèque liée au point de vue et au script leur attribue en vue de leur insertion dans le discours, mais aussi de la fonction que par dérivation puisse lui être accordée par le locuteur, par la mise en discours.

EN GUISE DE CONCLUSION

D'après ces hypothèses, on peut dire que le locuteur, quand il profère un énoncé, réalise, dans l'espace discursif, une gestion énonciativo-argumentative de la configuration topique liée au mot en vertu de la visée du locuteur et de la focalisation prévues, cernées au travers du point de vue et de l'orientation correspondante d'abord, et du champ topique étendu ensuite. Dans ce sens, la conjonction des énonciateurs et des variables véhicule l'orientation favorable ou défavorable des variables en vue de la conclusion/visée, orientation qui établira un type de lien entre les variables argumentatives mises en jeu, liaison plus ou moins forte qui dépendra à son tour de la gestion que fait du script le locuteur, ainsi que des énonciateurs mis en scène et du rôle qui leur est attribué.

Au long de cette procédure, un phénomène devient essentiel, à savoir: le degré de contrainte entre les différentes variables argumentatives mises en jeu et leur statut, étant donné qu'il indique des instructions sur la signification de la phrase, sur la signification des mots, sur la gestion de la signification, et, de ce fait, sur le sens de l'énoncé. La description du degré de contrainte nous permet de connaître, entre autres choses, ce que dit le locuteur; elle nous permet d'éviter l'interprétation du sens de l'énoncé; elle nous indique aussi si le topos convoqué est géré de façon directe ou indirecte; de même, elle favorise la délimitation de la signification linguistique intrinsèque des mots; et elle permet à la fois de constater le potentiel discursif des mots. Pour

34. Le concept de "variable argumentative" est déjà présent dans Anscombe et Ducrot, à mon avis, cependant, il n'est pas conçu dans le sens que je propose.

cela, nous devons tenir compte de différents aspects liés à la gestion de l'argumentation mise en œuvre par le locuteur en vertu de la visée fixée et du statut que le locuteur lui confère. Dans ce sens, il est important de remarquer et d'examiner:

- si la visée est dite ou non au sein de l'énoncé, étant donné que cela nous permet de délimiter l'espace discursif et le but du dire. Dans ce cas, une contrainte se déclenche sur le sens de l'énoncé;
- si la conclusion visée correspond ou non à la conclusion de l'énoncé;
- si cette conclusion est le reflet de la signification intrinsèque du topos lié au mot ou si elle provient des fonctions discursives qui lui ont été attribuées;
- la position qu'adopte le locuteur face à l'énonciateur, car s'il a pour rôle de conclure il joue un rôle fondamental. Dans le cas où la conclusion serait énoncée, la contrainte sur les variables devient forte ou faible en fonction respectivement de l'identification, du rejet ou de la neutralité du locuteur face aux énonciateurs mis en jeu dans l'énoncé;
- l'attitude du locuteur par rapport à l'énonciateur qui introduit l'argument.

Il est bon de signaler quels sont les éléments qui, en surface, indiquent ces différentes caractéristiques: les mots employés susceptibles d'être les points d'articulation du dire (noms, verbes, adjectifs principalement), les mots qui précisent ou nuancent le dit (opérateurs principalement), les mots qui commentent le dire (connecteurs en position non frontale principalement), les mots qui signalent, marquent et enchaînent la configuration argumentative utilisée et qui se traduisent dans des structures formelles (connecteurs en position frontale principalement). Bien évidemment, il reste à faire une reclassification minutieuse des différentes classes de mots d'après les critères que nous offre la sémantique contemporaine³⁵.

Il nous reste à préciser que le locuteur, dans la gestion qu'il va conférer à son dire, n'est pas tout à fait libre. D'une part, parce que la langue délimite *a priori* (avant le choix que le locuteur réalise) étant donné qu'elle constitue un ensemble parmi lequel réaliser le choix, ainsi qu'elle marque les possibilités discursives; d'autre part, parce que la langue *a posteriori* (après le choix) contraint l'éventail de discours possibles.

Je voudrais conclure en disant que la langue c'est du discours, et que l'actualisation de la langue est alors un discours particulier relatif³⁶ à une situation particulière. Étant donné qu'il n'y a pas de discours sans langue, mais non plus de langue sans discours, je dirai que tout élément de la langue est relatif au discours. Sachant par ailleurs qu'il n'y a pas de discours sans dire, je proposerai que tout élément de la langue est

35. Dans ce sens, il faut dire qu'une approche «sémantique» de la langue a déjà été faite, cf. Charaudeau, P. 1994, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette. Ceci dit, cette approche pré-suppose une théorie sémiolinguistique et détermine donc la description.

36. Une proposition semblable à cette idée de la relativité, mais appliquée à la vertu et ses contraires peut se lire dans le chapitre IX "El defecto y el exceso son lo contrario del término medio en que consiste la virtud", dans Aristote, *Moral, La gran Moral, Moral a Eudemo*, Espasa Calpe-colección Austral, n.º 296, Madrid, 1976.

relatif au discours du dire et de ce fait la relativité de la langue est liée à la relativité du discours du dire. Relativité qui va du plus ou moins positif ou négatif de l'orientation des mots de la langue ou dose plus ou moins du concept lié au mot, au plus ou moins favorable ou défavorable pour la conclusion prévue par la visée du dire du locuteur lors de l'appréhension énonciativo-argumentative de la situation interlocutivospatio-temporelle. Ainsi la gradualité est présente dans la langue du fait même qu'elle l'est aussi dans le discours géré par le dire du locuteur et son reflet marqué dans le discours dépend du degré de l'implication du locuteur dans son dire et son dit.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.-Cl. & Ducrot, O. *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Liège, 1983.
- ANSCOMBRE, J.-Cl., ed. *Théorie des topoï*, Kimé, Paris, 1995.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. "Topique or not topique: formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques", *Journal of Pragmatics*, 24, 1995.
- DONAIRE, M.^a L. "Los modos verbales en una teoría polifónica de la lengua, *La Lingüística francesa, situación y perspectivas a finales del siglo XX*, Universidad de Zaragoza, 1994.
- DONAIRE, M.^a L. "Subjonctif, négation et polyphonie", *Hermès. Journal of Linguistics*, 15, 1995.
- DUCROT, O. "Opérateurs et visée argumentative", *Cahiers de linguistique française*, 5, 1983.
- DUCROT, O. *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, 1984.
- DUCROT, O. "Sémantique et vérité: un deuxième type de rencontre", *Recherches linguistiques*, 16, 1987.
- DUCROT, O. "Topoï et formes topiques", *Bulletin d'études de linguistique française*, 22, Tokyo, p. 2, 1988.
- DUCROT, O. "Les topoï dans la théorie de l'argumentation dans la langue", *Lieux communs, topoï et stéréotypes*, P.U.L., Lyon, 1993.
- DUCROT, O. "Les modificateurs déréalisants", *Journal of Pragmatics*, 24, 1995.
- GARCÍA-NEGRONI, M.^a M. "Scalarité et interprétation: les modificateurs surréalisants", *Théorie des topoï*, Kimé, Paris, 1995.
- PALMA, S. "Hacia un enfoque semántico de las expresiones idiomáticas", *La Lingüística francesa, situación y perspectivas a finales del siglo XX*, Universidad de Zaragoza, 1994.

- PORTOLÉS, J. "Diferencias gramaticales y pragmáticas entre los conectores discursivos *pero, sin embargo y no obstante*", *Boletín de la Real Academia Española*, 75, 1995.
- RACCAH, P.Y. "Modelling argumentation and modelling with argumentation", *Argumentation*, 4:2, 1990.
- RACCAH, P.Y. "Quelques remarques sur la sémantique linguistique et la construction du sens", *Travaux de Linguistique et de Philologie (TRALIPHI)*, 32, 1993.
- TORDESILLAS, M. "Causa y argumento en lenguas naturales", *Actas del VIII Congreso de lenguajes naturales y lenguajes formales*, Barcelona, 1992.
- TORDESILLAS, M. *La argumentación; Pourtant en la dinámica argumentativa de los Ensayos de Montaigne*, thèse doctorale de 1992, U.C.M., Madrid, (sous presse).
- TORDESILLAS, M. "Deux tensions dans la dynamique argumentative: la conséquence et la conclusion", *Second European Congress on Systems Sciences*, Prague, 1993.
- TORDESILLAS, M. "Esbozo de una dinámica de la lengua en el marco de una semántica argumentativa", *Signo y Seña*, Buenos Aires, (sous presse).